

Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie



Sommaire

1 Etat des lieux
au 31.12.2020

2 Contexte
sociodémographique

3 Petite enfance

4 Enfance
Jeunesse

5 Parentalité

6 Animation de la
vie sociale

7 Accès aux
droits

Etat des lieux au 31.12.2020

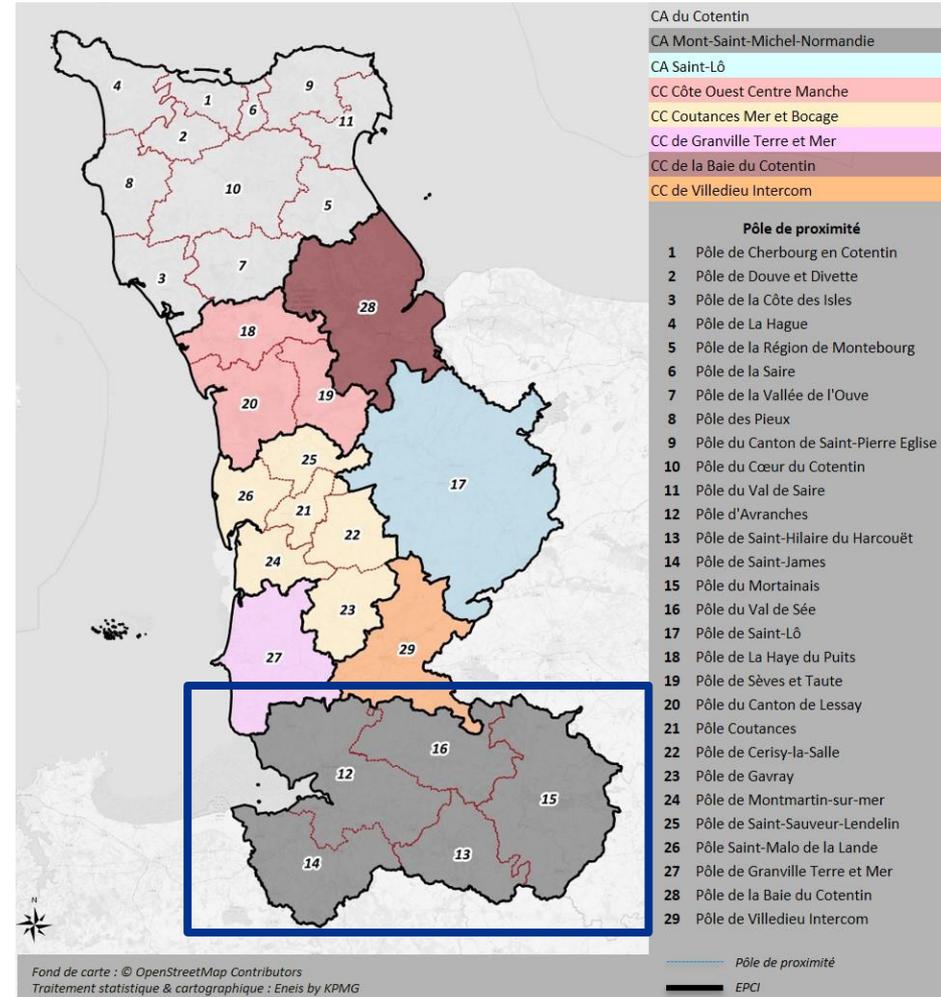
Les données analysées

Données quantitatives :

- Recensement général de la population, INSEE (2018 et années précédentes)
- Données Caf
- Données MSA
- Données du Conseil départemental
- Données des coordinations départementales (PESL, Petite enfance, Parentalité, Handicap...)

Données qualitatives :

- Schéma départemental de services aux familles
- Entretiens :
- CEMEA
- MSA
- Ligue de l'enseignement
- CAF de la Manche
- DDCS
- SDJES
- UDAF
- CAMSP et CMPP
- Coordinations départementales



La CA Mont-Saint-Michel-Normandie

Date de création : 1^{er} janvier 2017
 Nombre de communes : 95
 Nombre d'habitants : 87 773 (INSEE 2018)

Les retours de l'enquête habitants

La caractérisation de l'échantillon

Un échantillon familial essentiellement composé de femmes de 26-59 ans, avec une proportion importante de familles monoparentales



387 répondants dont **87,1%** âgés de 26-64 ans et **80,4%** de femmes



63,3% des répondants ont un ou plusieurs enfants mineurs/à naître (soit 245 répondants)



15% des répondants (soit 58 répondants) indiquent vivre seuls avec leur(s) enfant(s)



4,5% des répondants avec enfants indiquent avoir un enfant en situation de handicap (soit 11 répondants).

Les caractéristiques socioéconomiques des répondants

En raison des caractéristiques étudiées et du nombre de répondants, la représentativité de l'échantillon n'est pas confirmable.



52,2% des répondants sont en emploi à temps plein et 15,2% sont en emploi à temps partiel



79,2% des répondants ont un.e conjoint.e qui travaille à temps plein et 2,9% à temps partiel



42,7% des répondants bénéficient des allocations familiales ; 31,9% de la prime d'activité et 24,9% des aides au logement



24,7% vivent dans un foyer dont le revenu net mensuel est de moins de 1 250€

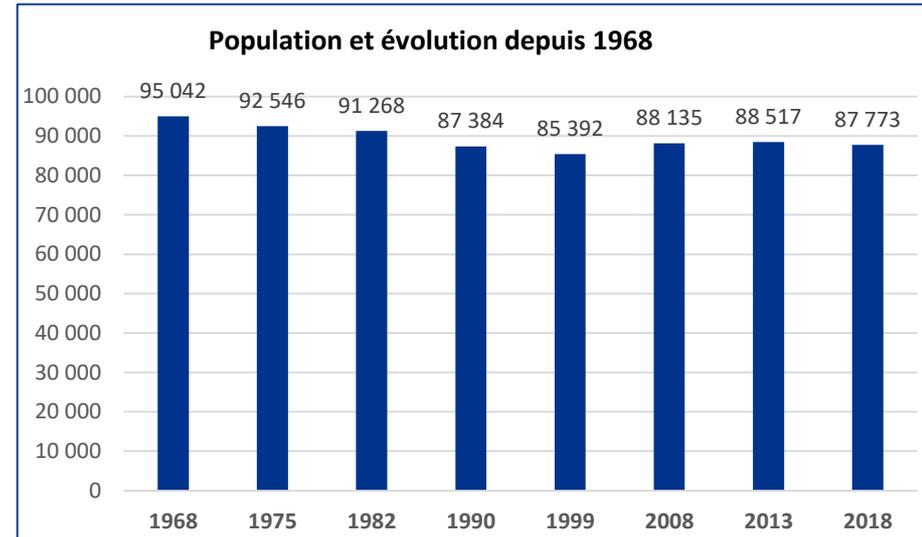
30,9% des répondants vivent dans un foyer dont le revenu net mensuel dépasse 2 500€

Les modalités de diffusion du questionnaire (essentiellement transmis via la base allocataires de la CAF) peuvent induire un biais dans la représentativité de l'échantillon et certaines analyses, les allocataires CAF étant a priori surreprésentés.

Contexte sociodémographique

Un territoire recensant une part importante de la population départementale mais un faible dynamisme démographique

- Avec ses 87 773 habitants en 2018 (soit 17,7% de la population départementale), la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie est le deuxième territoire le plus peuplé du département après la CA du Cotentin (179 484).
- Entre 1968 et 2018, la population du territoire a toutefois diminué de manière quasi continue.
- Entre 2013 et 2018, le nombre d'habitants de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie a diminué de 0,2% en moyenne chaque année en raison d'un solde naturel négatif (-0,2% par an) que le solde migratoire positif n'a pas permis de compenser. Cette évolution démographique négative s'inscrit dans la tendance départementale puisque la population du département a légèrement baissé entre 2013 et 2018 (-0,2% par an), et s'oppose à la tendance nationale qui est elle à la croissance démographique (augmentation démographique de 0,5% chaque année).
- Le taux de natalité sur l'EPCI était de 9,0 entre 2013 et 2018 soit en dessous des niveaux départementaux et nationaux (respectivement de 9,5 et 11,8). De plus, on peut souligner qu'à l'instar du taux de natalité départemental et national, le taux de natalité au sein de l'EPCI a diminué depuis la période 2008-2013 passant de 9,8 à 9,0.



Source : Insee, RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 ; RP 2007, 2013 et 2018

	Variation de la population entre 2013-2018		
	EPCI	DEPARTEMENT ENT	FRANCE METROPOLITAINE
Variation de la population (%)	-0,2%	-0,2%	0,5%
<i>Due au solde naturel (%)</i>	-0,2%	-0,1%	0,3%
<i>Due au solde migratoire (%)</i>	0,1%	-0,1%	0,1%

Source : Insee, RP 2018 exploitation principale

	Taux de natalité		
	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METROPOLITAINE
2008-2013	9,8	10,6	12,7
2013-2018	9,0	9,5	11,8

Source : Insee, RGP 1999 ; RP 2018 exploitation principale

Contexte sociodémographique

Une gérontocroissance qui tend à diminuer

La proportion de personnes de plus de 65 ans au sein de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie s'élève à 25,1% ; elle surpasse ainsi celle du département (environ 22,0%) et a fortiori celle du territoire national (17,6%). La part des jeunes de moins de 19 ans est quant à elle inférieure à celle observée tant à l'échelle départementale que nationale (21,3% contre respectivement 22,1% et 24,0%). La population de cet EPCI est donc globalement plus âgée que celle du département et de la France métropolitaine.

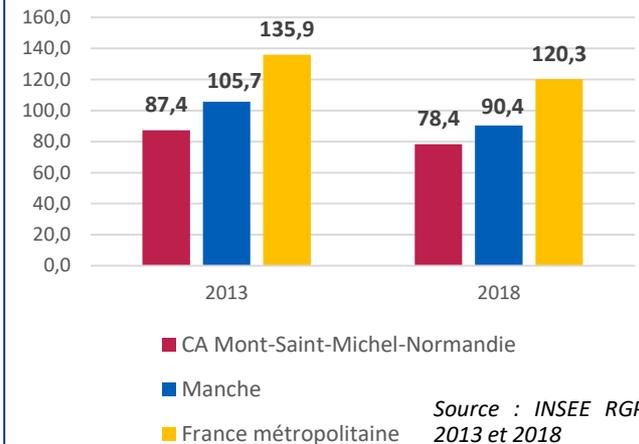
Entre 2013 et 2018, la part des moins de 19 ans a diminué en moyenne de 0,5% chaque année, celle des 20-64 ans a pour sa part baissé de 0,8% par an et celle des plus de 65 ans a également diminué (-1,6% par an). Toutefois, il est à préciser que ces évolutions ne sont pas propres au territoire mais sont également observables à l'échelle du département et de la France.

L'indice de jeunesse sur le territoire (78,4) est largement inférieur à celui du département et du pays. En effet, si pour 100 personnes de plus de 65 ans on compte 120,3 jeunes de moins de 20 ans à l'échelle du pays et environ 90,4 l'échelle du département.



L'indice de jeunesse est utilisé pour mesurer la mixité intergénérationnelle. Il s'agit du nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 65 ans sur le territoire.

Indice de jeunesse en 2013 et 2018



	Effectifs en 2018			Part dans la population totale en 2018			Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018		
	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METR.	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METR.	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METR.
0-19 ans	18 719	109 848	15 569 944	21,3%	22,1%	24,0%	-0,5%	-1,0%	0,1%
20-64 ans	45 186	264 646	36 329 338	51,5%	53,4%	56,0%	-0,9%	-0,8%	0,0%
65 ans ou plus	22 020	109 095	11 410 904	25,1%	22,0%	17,6%	-1,6%	-2,1%	-2,5%
TOTAL	85 924	483 589	63 310 186	97,9%	97,5%	97,6%	-0,2%	-0,18%	-2,4%

Source : Insee, RP 2013 et 2018, exploitation principale

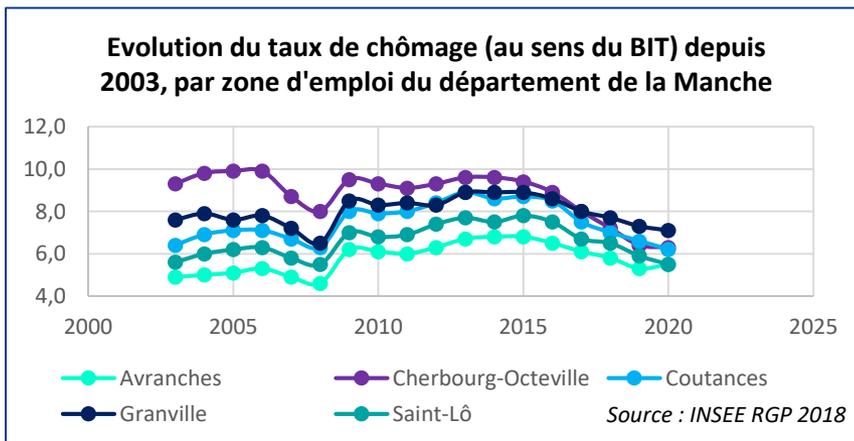
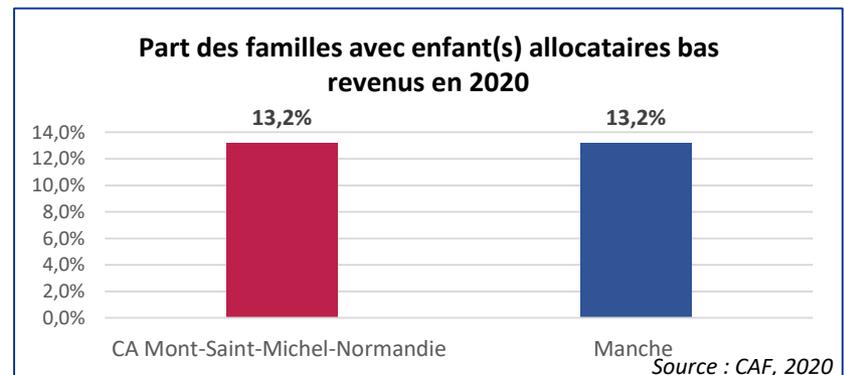
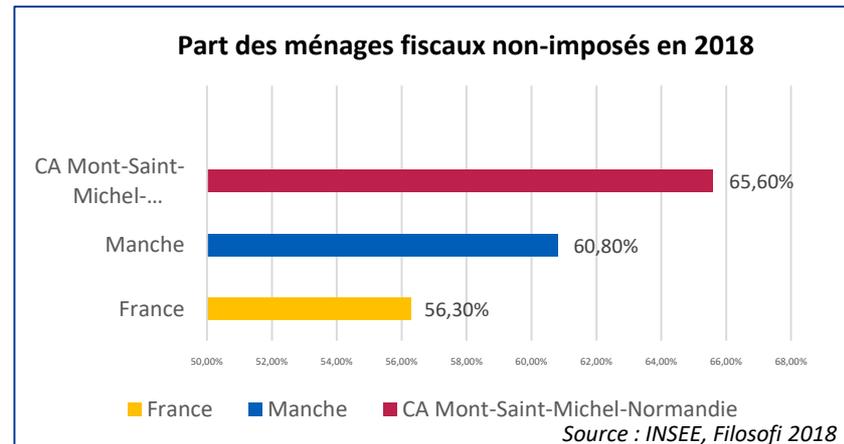
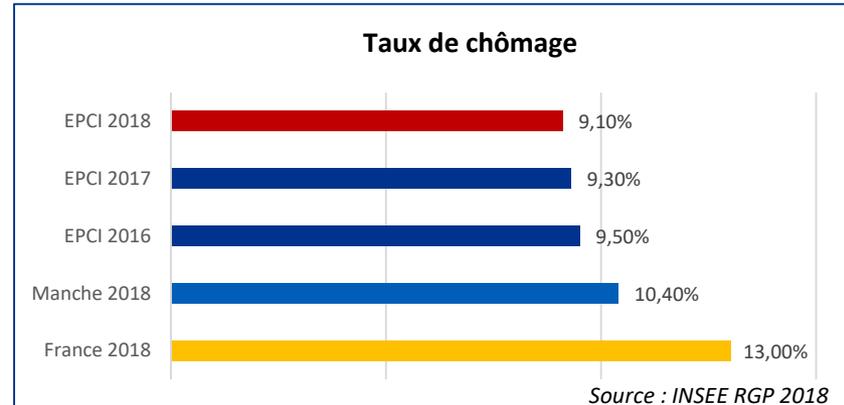
Contexte sociodémographique

Des indicateurs de vulnérabilité moins marqués qu'à l'échelle du département

Le taux de chômage à l'échelle de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie (9,1%) se situe en-deçà du taux départemental (10,4%) et du taux national qui s'élève lui à 13,4%. Cette tendance est confirmée par le taux de chômage au sens du BIT, qui est le plus faible du département dans la zone d'emploi d'Avranches.

L'EPCI compte une part élevée de ménages fiscaux non imposés en 2018 (65,6%), largement supérieure à la moyenne départementale (60,8%) et a fortiori nationale (56,3%). Ce constat peut être mis en relation avec la part importante d'habitants de 65 ans et plus sur le territoire, soit des habitants qui ne sont pas au chômage mais sont pour le moins modestes.

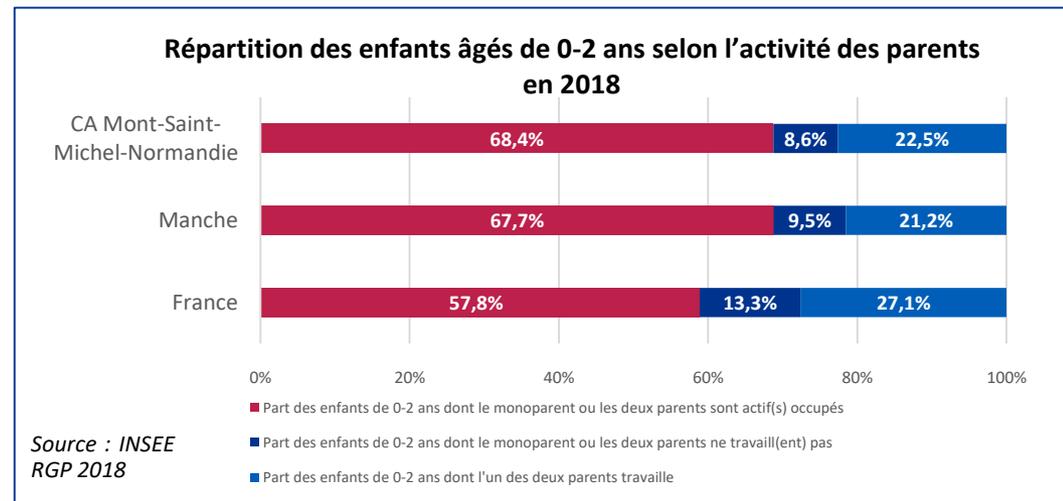
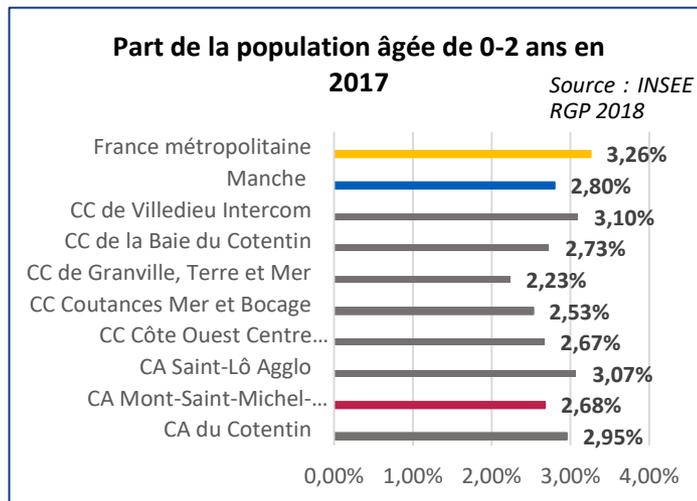
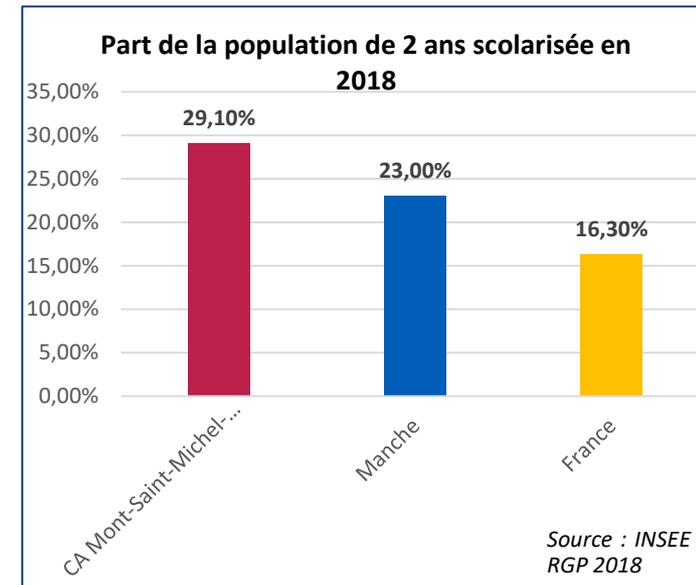
Parmi les familles avec enfants, 13,2% vivent sous le seuil de bas revenus : cette part est identique à la moyenne départementale.



Petite enfance

Une très large majorité d'enfants de moins de 3 ans dont les parents sont actifs

- La part de la population des 0-2 ans au sein de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie (2,68%) est légèrement inférieure à la moyenne départementale (2,80%)
- La structuration de l'activité des parents met en exergue la tendance des parents de jeunes enfants à poursuivre leur activité professionnelle. En effet, la CA Mont-Saint-Michel-Normandie est l'un des EPCI dans lequel la part des enfants de moins de 3 ans dont les parents ou le monoparent sont actifs est la plus importante (68,4% des enfants) avec le CA Saint-Lô Agglo et la CC Granville, Terre et Mer.
- On peut aussi remarquer que la part des enfants de 2 ans scolarisés est plus élevée par rapport au reste du département (29,1% contre 23,0%), ce qui semble indiquer un portage plus important du développement de la préscolarisation par la collectivité

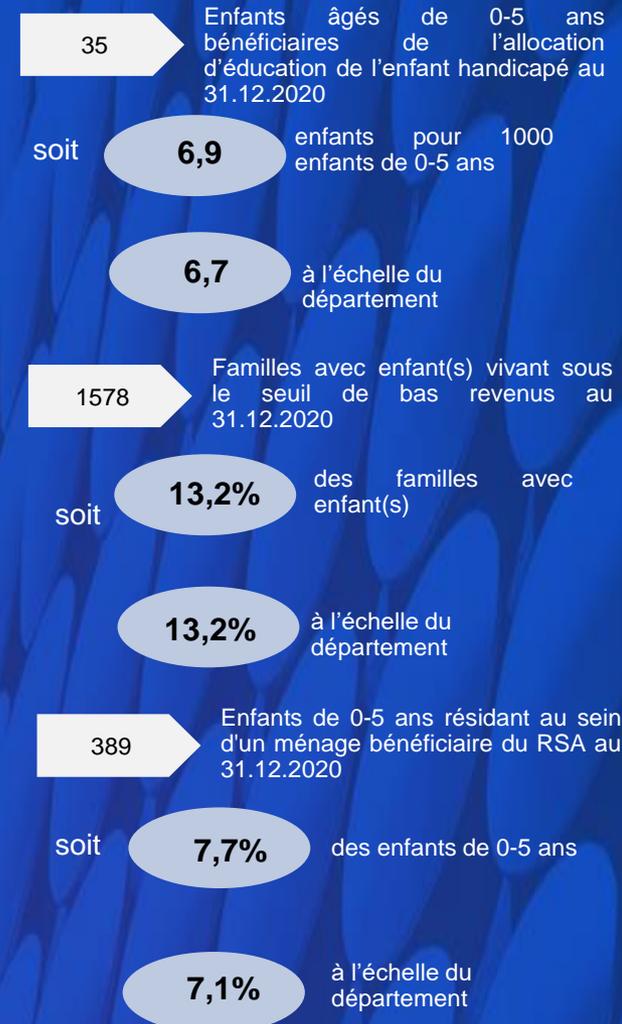


Petite enfance

Une situation des ménages avec enfant(s) de moins de 6 ans similaire au département .

- Fin 2020, l'EPCI comptait 1 578 familles avec enfant(s) vivant sous le seuil de bas revenus, soit 13,2% des familles avec enfant(s). Cette part est similaire à celle observée à l'échelle départementale.
- La part des enfants de moins de 6 ans vivant au sein d'un ménage bénéficiaire du RSA est légèrement plus importante au sein de la communauté d'agglomération (7,7%) qu'à l'échelle du département (7,1%).
- Fin 2020, 35 enfants de moins de 6 ans étaient bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé sur le territoire, soit l'équivalent de 6,9 enfants pour 1000 enfants de cette tranche d'âge : l'EPCI se situe, au regard de cet indicateur, au dessus de la tendance départementale (6,7 enfants pour 1000).

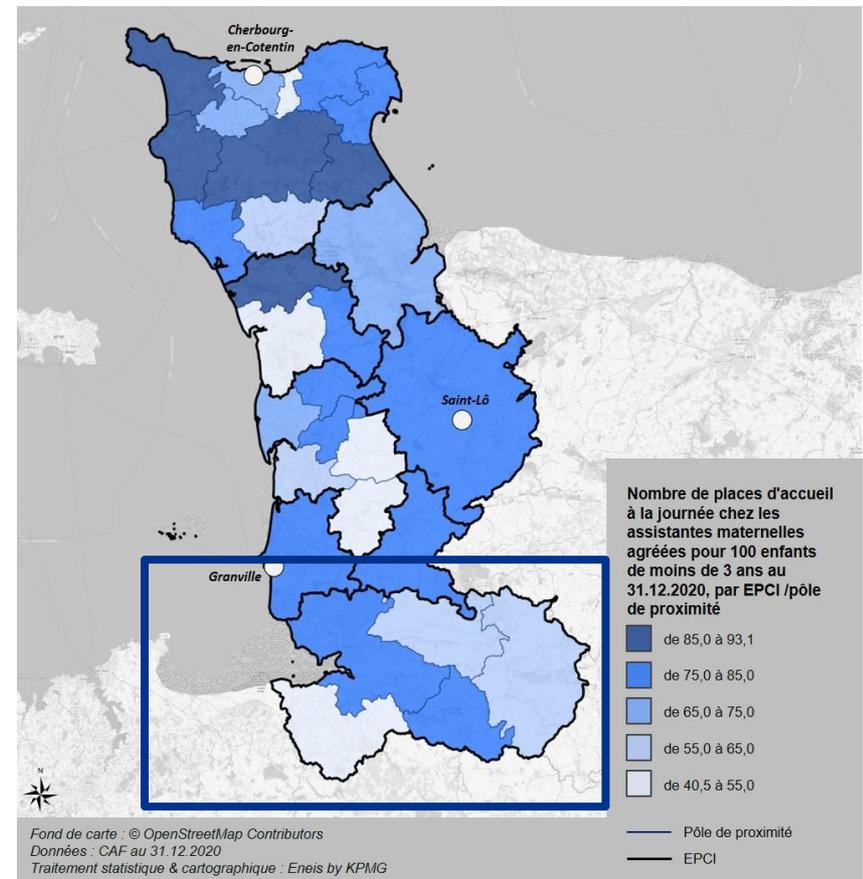
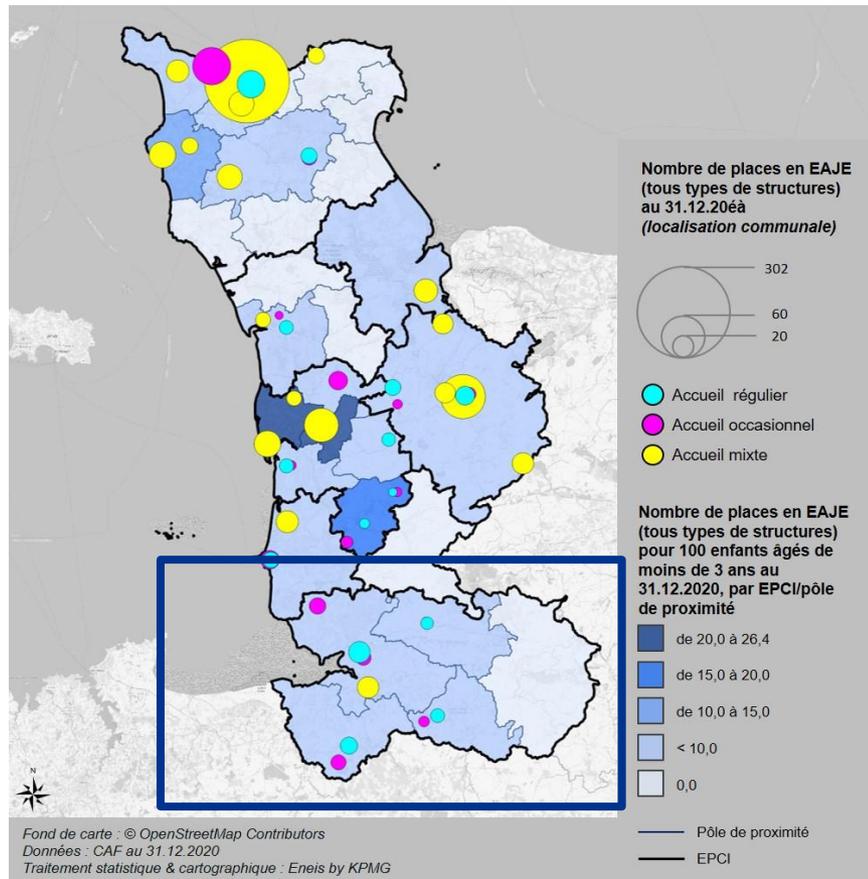
La situation des ménages avec enfant(s) âgés de 0-5 ans



Source : CAF

Petite enfance

Cartographie de l'accueil du jeune enfant



Petite enfance

Un taux de couverture globale en augmentation

L'EPCI dispose :

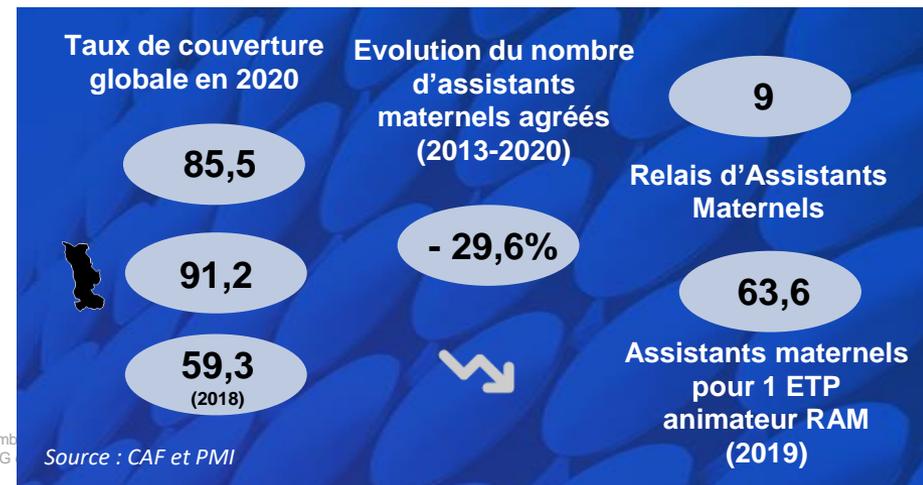
- D'une offre d'accueil en 2020 chez 503 assistants maternels agréés, soit 68,9 places d'accueil à la journée pour 100 enfants de moins de 3 ans (74,5 sur le département). Le nombre d'assistants maternels sur le territoire de la Communauté d'agglomération a connu depuis 2013 une baisse importante (-29,6%). Cette tendance à la baisse s'observe dans tout le département et peut s'expliquer par les nombreux départs à la retraite d'assistants maternels.
- De 9 RAM en 2020
- De 63,6 assistants maternels en activité pour 1 ETP d'animateur RAM en 2019 (données 2020 non disponibles). Un ratio inférieur aux préconisations de la CAF sur ce point (70 assistants maternels pour 1 ETP d'animateur RAM) qui s'inscrit dans la moyenne départementale (66 assistants maternels pour 1 ETP) et qui favorise un accompagnement plus important des assistants maternels.
- D'une offre d'accueil en MAM jusqu'au 31.12.2020, 8 MAM mobilisant 25 assistants maternels sont installées sur le territoire de l'EPCI représentant 92 places d'accueil supplémentaires.
- D'une offre d'accueil collective composée de 6 EAJE représentant au total 146 places.
- En incluant la scolarisation des enfants de 2 ans, l'accueil individuel et l'offre d'accueil collectif, la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans à l'échelle de l'EPCI est de 85,5 (contre 91,2 à l'échelle du département en 2020 et 59,3 à l'échelle de la France en 2018) avec une prédominance de l'accueil individuel. La CA Mont-Saint-Michel-Normandie est l'EPCI ayant le plus faible taux de couverture théorique de la Manche.

	Nombre d'assistants maternels agréés en 2020	Part des assistants maternels >60 ans	Part des assistants maternels actifs (2019)
EPCI	503	13,7%	91,5%
Département	3 571	12,9%	87,3%

	Capacité d'accueil théorique des assistants maternels agréés en 2020		Nombre de places d'accueil journée pour 100 enfants 0-3 ans
	Périscolaire	Journée	
EPCI	252	1 619	68,9
Département	2 271	10 351	74,5

	Nombre d'EAJE en 2020	Nombre de places en EAJE en 2020	Nombre de places en EAJE pour 100 enfants de 0-3 ans
EPCI	6	146	6,2
Département	53	1 202	8,7

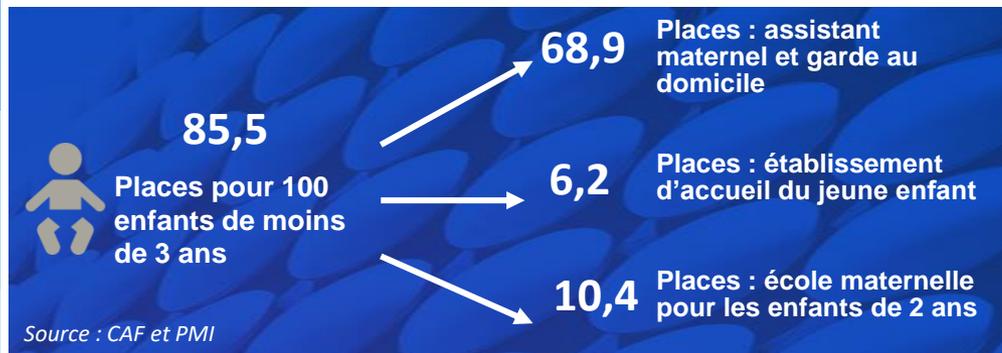
Source : CAF et PMI



Petite enfance

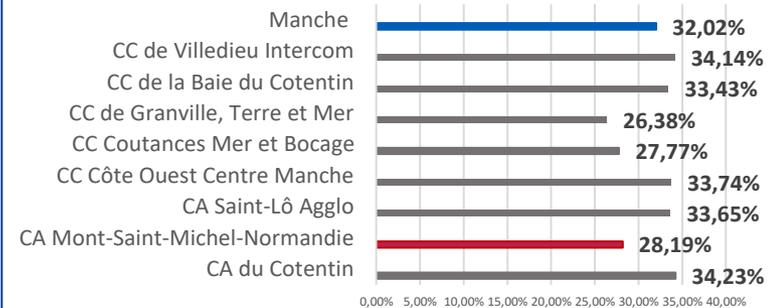
En lien avec l'offre présente sur le territoire, un recours moins important à l'offre d'accueil collectif

- Au sein de la Communauté d'agglomération, on observe une part légèrement inférieure à celle du département d'enfants de moins de 6 ans bénéficiaires du complément de libre choix mode de garde (28,19% d'enfants de 0-5 ans contre 32,02% sur le département).
- La part d'enfants gardés à domicile a augmenté passant de 7 à 8 pour 1 000 et se situe en deçà de la moyenne départementale de 10 enfants pour 1 000.
- Le taux de couverture global des besoins d'accueil petite enfance (85,5%) est l'un des plus faibles du département, après celui de la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage (79,5%). Le taux de couverture en accueil collectif (6,2%) est inférieur à la moyenne départementale (8,7%), tout comme le taux de couverture en accueil individuel (68,9% sur l'EPCI contre 74,5% sur le département). A l'inverse, le nombre de places dans les écoles maternelles pour 100 enfants de 2 ans (10,4) est supérieur à la moyenne départementale (8,0).



Part d'enfants de 0-5 ans révolus allocataires du CMG en 2020

Source : CAF et PMI



Enfants d'enfants en situation de handicap accueillis dans les EAJE

Source : CAF et PMI

EPCI

53

Département

139

Enfants d'enfants accueillis dans les EAJE dont la famille est en parcours d'insertion social ou professionnelle

EPCI

18

Département

315

Enfants d'enfants accueillis dans les EAJE issus de familles en situation de pauvreté

EPCI

110

Département

853

Enfants de 0-5 ans gardés à domicile (PAJE CMG) pour 1 000 enfants

EPCI

8

Département

10

Les retours de l'enquête habitants

La petite enfance

Des parents de jeunes enfants qui paraissent satisfaits de l'offre d'accueil, et des RAM qui paraissent bien identifiés



65 répondants ont un enfant à naître ou de moins de trois ans



32 répondants (soit 50%) indiquent avoir des besoins d'accueil tous les jours de la semaine et 7 (soit 10,9%) n'ont pas de besoins du tout

93,8% des répondants ayant un jeune enfant sont satisfaits de leur mode d'accueil, mais

23,8% indiquent tout de même avoir rencontré des difficultés pour faire accueillir leur enfant. Ces difficultés sont essentiellement liées au temps d'attente pour obtenir une place d'accueil (pour 6 parents), aux horaires inadaptés (20%) ou au type d'accueil (20%)



39,1% des répondants ayant un jeune enfant indiquent s'être renseignés au sujet de l'accueil de leur enfant auprès du RAM, et

12% se sont renseignés auprès de la Mairie.

22,6% ont cependant eu des difficultés à obtenir des informations sur les différentes possibilités d'accueil.

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les parents :



Que faudrait-il améliorer selon vous concernant l'offre d'accueil du jeune enfant sur votre territoire ?

1. Plus de places en crèches (cité 32 fois)
2. Une amplitude horaire plus importante (cité 23 fois)
3. Des contrats d'accueil plus souples (cité 21 fois)
4. Des tarifs plus accessibles (cité 19 fois)
5. Une solution d'accueil plus proche de mon domicile (cité 12 fois)
6. Un meilleur accès à l'information sur les différentes possibilités d'accueil (cité 11 fois)

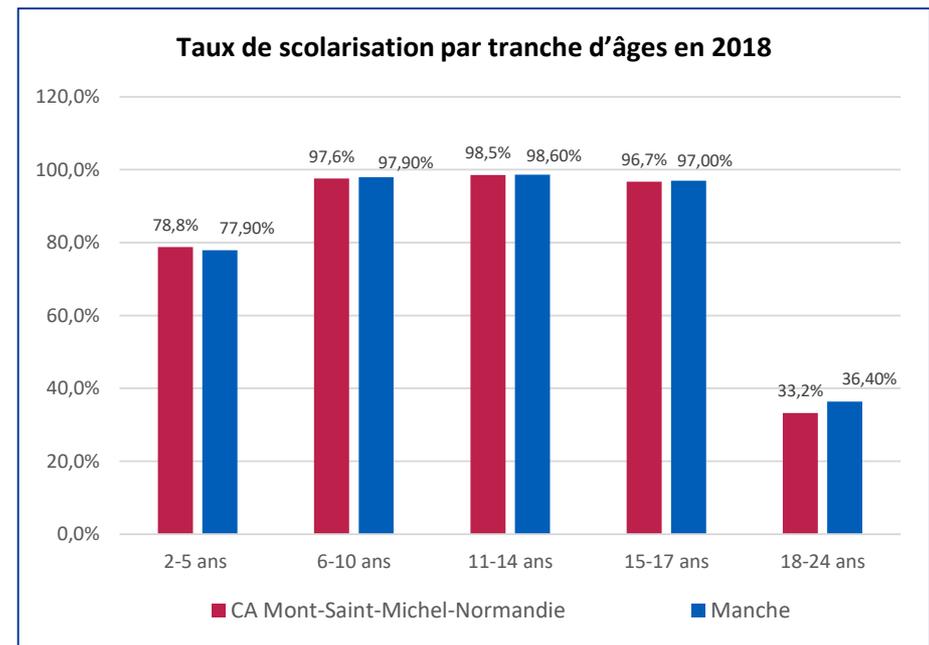
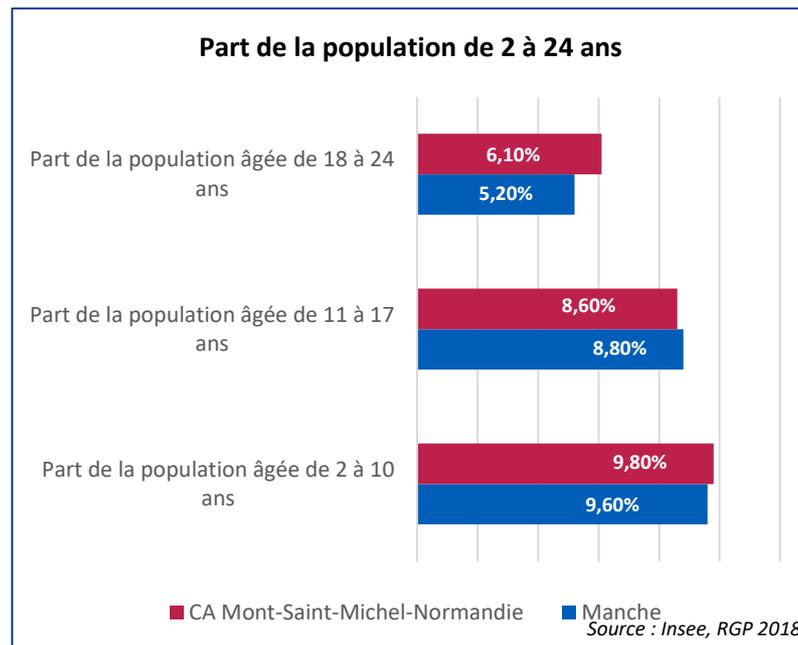
Enfance Jeunesse

Une population de jeunes adultes (18-24 ans) bien représentée parmi l'ensemble de la population

- Les jeunes adultes (18-24 ans) de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie représentent une part plus importante de la population qu'au niveau départemental. La représentation des 6-10 ans et des 11-17 ans est similaire à celle observée à l'échelle du département.

Des taux de scolarisation voisins à ceux du département

- La Communauté d'agglomération présente des taux de scolarisation par catégorie d'âges proches de ceux du département de la Manche, avec toutefois un taux plus élevé concernant les 2-5 ans et moins élevé pour les 18-24 ans (3,2 points de moins).



Source : Insee, RGP 2018

Enfance Jeunesse

Des structures d'accueil et de loisirs sur le territoire

- La communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie dispose de nombreuses structures pour le loisirs des enfants et des jeunes : plusieurs espaces dédiés aux enfants et aux jeunes proposant diverses activités de loisirs, des infrastructures sportives et des ludothèques, maison des arts, écoles de danse ou de musique...

Au global, des capacités d'accueil déclaré à destination des enfants et des jeunes inférieures à celles du département

- Les tableaux de la page suivante montrent que la CA Mont-Saint-Michel-Normandie dispose globalement d'une offre en accueil collectif de mineurs déclaré moins bien développée en termes de capacité d'accueil le matin en semaine que le reste du département.
- L'offre déclarée à destination des 14-17 ans notamment est moins importante au sein de l'EPCI qu'à l'échelle départementale, tant au regard de l'accueil en période scolaire que lors des vacances scolaires.
- Toutefois, on peut noter que les capacités d'accueil déclaré pour les enfants de moins de 6 ans les après-midis en semaine sont plus importantes au sein de l'EPCI que dans le département, et que l'accueil déclaré des 6-13 ans durant les vacances scolaires est légèrement plus important dans l'EPCI que dans le département.

L'offre à destination des enfants et des jeunes sur le territoire

Accueil des jeunes de Saint-James

Un accueil pour les 13 - 17 ans proposant des activités socio-culturelles-sportives-manuelles et de découvertes, sorties et les accompagne dans leur projet.

L'espace est ouvert durant les périodes scolaires, le mercredi après-midi, vendredi soir et samedi après-midi et tous les après-midis en semaine durant les vacances.

13 salles et terrains de sports
4 piscines
2 écoles de danse,
1 école d'arts plastiques,
8 écoles de musique

3 ludothèques et
1 ludobus « Le Mil'Bornes »

Autres structures d'accueil des jeunes

- Maison des Jeunes de Brécey
- Accueil des Jeunes d'Isigny-Le-Buat
- Espace Jeunes de Pontorson
- Accueil des jeunes de Saint-James
- Espace Jeunesse et culture de Sourdeval
- Espace Mosaïque Tohu-Bohu d'Avranches (12-17 ans)

Des accueils de loisirs péri et extrascolaires

Enfance Jeunesse

Capacité d'accueil déclaré en période scolaire (en Accueil Collectif de Mineurs)

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants – sources DDCS 2020, INSEE RGP 2018

	Période											
	Lundi-Matin	Lundi- Après-midi	Mardi- Matin	Mardi- Après-midi	Mercredi- Matin	Mercredi- Après-midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Après- midi	Vendredi- Matin	Vendredi- Après-midi	Samedi- Matin	Samedi- Après-midi
EPCI - Moins de 6 ans	12,0	18,1	12,0	18,1	18,3	13,7	12,0	18,1	12,0	19,2	0,0	0,1
Manche - Moins de 6 ans	20,9	24,5	20,9	26,3	19,9	12,6	20,9	26,3	20,9	26,1	0,3	0,3
EPCI - 6 -13 ans	7,0	11,0	7,9	13,3	13,7	9,2	7,0	11,0	7,0	13,0	0,5	0,8
Manche – 6-13 ans	11,0	15,4	11,2	16,5	10,0	7,1	11,0	17,3	11,0	16,6	0,1	0,2
EPCI – 14-17 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manche – 14- 17 ans	0,0	0,8	0,0	1,1	0,4	1,8	0,0	1,1	0,0	1,2	0,3	0,5

Capacité d'accueil déclaré pendant les vacances scolaires (en Accueil Collectif de Mineurs)

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants – sources DDCS 2020, INSEE RGP 2018

	Période					
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août
EPCI – Moins de 6 ans	14,6	4,2	15,0	9,1	15,5	12,5
Manche – Moins de 6 ans	11,6	3,3	12,4	4,1	12,5	10,6
EPCI – 6-13 ans	7,9	2,1	7,7	4,6	8,0	5,9
Manche – 6-13 ans	7,7	2,0	7,7	2,4	8,6	7,3
EPCI – 14-17 ans	1,1	0,1	1,8	1,4	1,8	0,4
Manche – 14-17 ans	2,1	0,7	2,2	0,8	2,3	2,0

Enfance Jeunesse

Des dispositifs pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

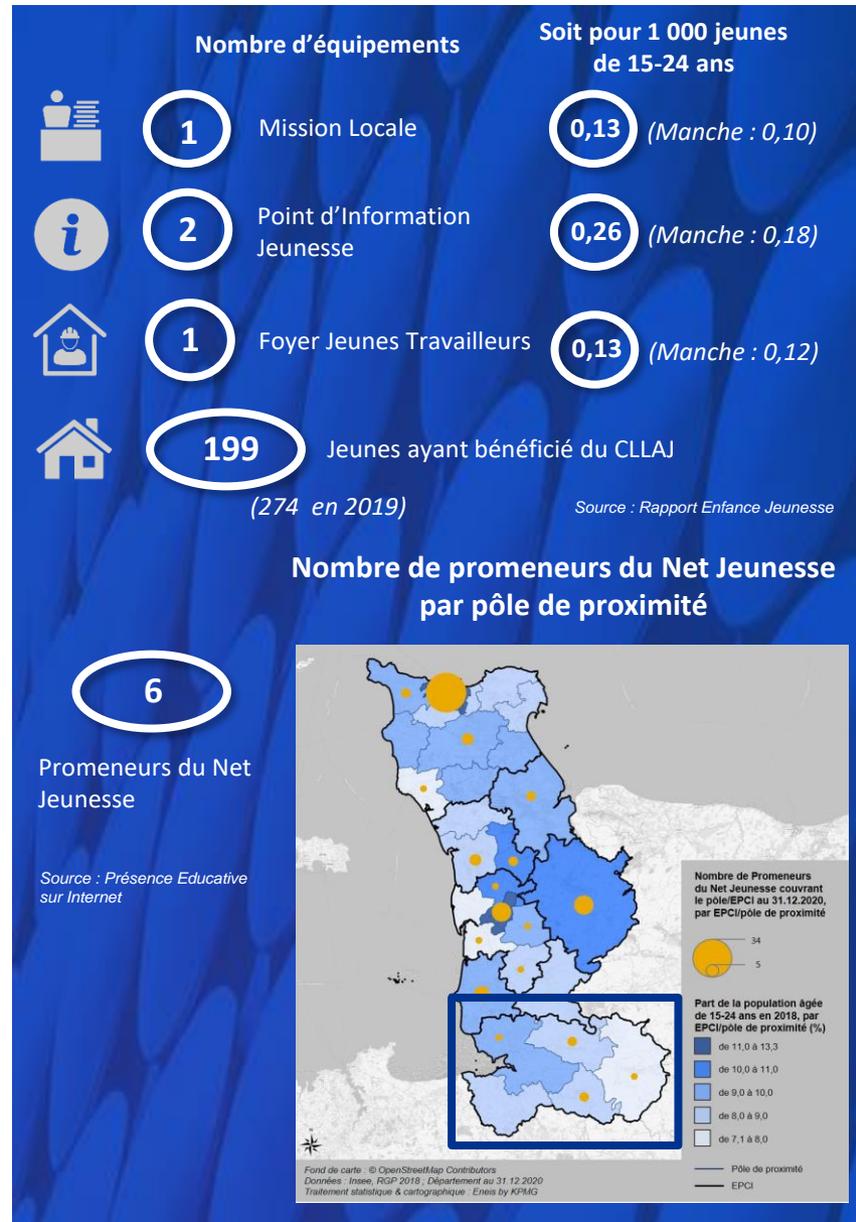
La communauté d'agglomération est dotée de plusieurs dispositifs permettant de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes :

- Une mission locale est implantée à Avranches et offre un accompagnement de proximité à destination des jeunes qui ont des difficultés à s'insérer socialement et/ou professionnellement : en 2020, 65 jeunes ont notamment bénéficié de la Garantie Jeunes.
- Un Point d'Information Jeunesse, également situé à Avranches, permet d'informer les jeunes sur l'ensemble des domaines pouvant les intéresser
- Deux établissements du réseau Habitat Jeunes sont recensés sur le territoire : un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) à Avranches (entre 30 et 100 places) et une antenne à Saint-Hilaire-du-Harcouët (moins de 30 places). Un comité local pour le logement des jeunes (CLLAJ) à Mortain complète le dispositif d'aide aux logements des jeunes (199 jeunes bénéficiaires en 2020).

Une absence de Promeneurs du Net Jeunesse sur l'EPCI

En 2012, la CAF de la Manche a été la première CAF à adapter le concept des Promeneurs du Net en France. Il s'agit de déployer une présence éducative sur Internet en mobilisant des professionnels de la jeunesse pour qu'ils soient présents auprès des jeunes sur les réseaux sociaux. La Caf de la Manche continue d'innover en la matière avec la création d'un outil de suivi de l'activité des Promeneurs du Net (Propei) ainsi que le déploiement de Promeneurs du Net Parentalité qui assurent une présence sur Internet auprès des parents.

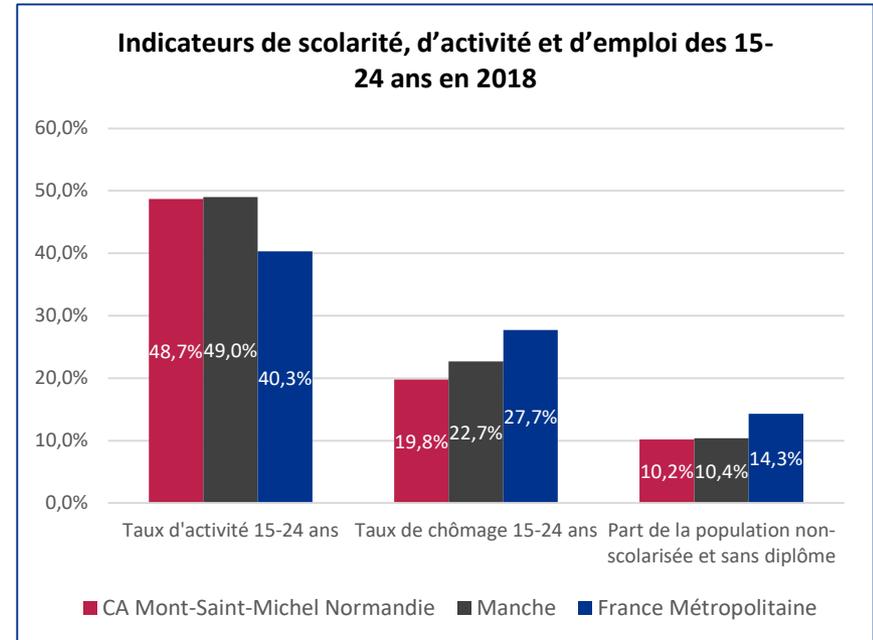
La Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie compte 6 Promeneurs du Net Jeunesse, intervenant sur l'ensemble des pôles de proximité à l'exception du pôle de Saint-James.



Enfance Jeunesse

Des indicateurs d'activité des jeunes globalement positifs

- Les jeunes de 15 à 24 ans habitant dans la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie ont une propension à être en activité quasi identique à la moyenne départementale (48,7% pour 49,0% au niveau du département).
- La part de la population totale scolarisée et sans aucun diplôme est par ailleurs plus faible au niveau de l'EPCI (10,2%) qu'au niveau départemental (10,4%) et a fortiori national (14,3%).
- Il convient de noter que parmi les jeunes actifs, seuls 19,8% des 15-24 ans sont au chômage, un taux relativement bas en comparaison du taux de la Manche (22,7%) ou du taux national (27,7%). Il s'agit de l'EPCI au taux de chômage des jeunes le plus faible du département.



Source : Insee, RGP 2018

Les retours de l'enquête habitants

L'enfance-jeunesse

Une fréquentation importante de l'offre d'activités extrascolaire, mais des enjeux d'accessibilité financière et géographique repérés



290 répondants avec un enfant (ou plusieurs) entre 3 et 17 ans



64,6% des répondants (soit 137) indiquent que leur(s) enfant(s) de 3-12 ans pratiquent une activité extrascolaire régulière, essentiellement dans un club sportif (pour 89,8% des répondants)



26,7% des répondants indiquant que leur enfant ne pratique pas d'activité mentionnent des coûts trop élevés



55,3% des répondants ayant enfant de 3-12 ans indiquent rencontrer des difficultés de mobilité pour se rendre à certaines activités

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les parents :



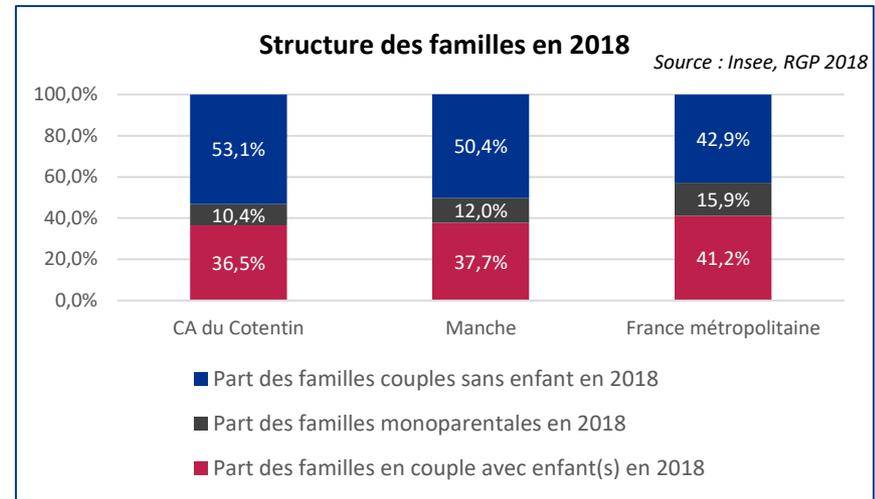
Que faudrait-il améliorer selon vous concernant l'offre d'accueil et de loisirs à destination des enfants et des jeunes sur votre territoire ?

1. Des tarifs moins élevés (cité 81 fois)
2. Des solutions de transport collectif pour se rendre sur les sites des activités (cité 71 fois)
3. Une meilleure information sur les différentes possibilités d'accueil (cité 54 fois)
4. Des propositions d'activités plus variées (cité 52 fois)
5. Une offre mieux adaptée à chaque tranche d'âge (cité 42 fois)

Parentalité

Une majorité de couples sans enfant et une légère augmentation du nombre de familles monoparentales

- Comme la plupart des familles du département, les familles de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie se caractérisent par une prédominance des couples sans enfant (53,1% des familles).
- De fait, de 2013 à 2018, le nombre de couples avec enfants a diminué de 1,1% en moyenne chaque année, ce qui est équivalent à la baisse observée sur le département mais plus élevée que celle constatée sur le territoire national (-0,3%/an).
- Le nombre de familles nombreuses au sein de l'EPCI et sur l'ensemble de la Manche ont diminué (-1,4% et -1,8% en moyenne chaque année) entre 2013 et 2018.
- Le nombre de couples sans enfant a également légèrement diminué (-0,2%/an).
- Par opposition, le nombre de familles monoparentales a augmenté de façon significative (+3,0%/an) par rapport au département (+2,0%/an) et à la France métropolitaine (+2,2%/an).



Evolution annuelle moyenne de la structure des familles entre 2013 et 2018

	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METROPOLITAINE
Familles nombreuses	-1,4%	-1,8%	0,0%
Couples avec enfants	-1,1%	-1,1%	-0,3%
Couples sans enfants	-0,2%	0,2%	0,4%
Familles monoparentales	3,0%	2,0%	2,2%

Source : Insee, RGP 2013 & 2018

Parentalité

Un panier de services parentalité complet grâce à plusieurs dispositifs présents sur le territoire

- Pour soutenir les familles dans leur rôle parental, plusieurs actions sont déployées sur le territoire : le territoire dispose d'un « panier de services parentalité » (CLAS, REAAP, LAEP) complet.
- Le CLAS est développé sur le territoire (8 groupes d'enfants bénéficiaires en 2020, comme en 2019 et en 2018), avec un ratio de 6,7 actions pour 10 000 familles avec enfants. Ce ratio est inférieur à celui observé au niveau départemental (8,9).
- Le nombre d'actions financées dans le cadre du REAAP est en augmentation en 2020, passant de 19 actions en 2019 à 20 en 2020, soit 18,4 actions pour 10 000 familles avec enfants (moyenne départementale de 15).
- 2 LAEP sont également recensés sur le territoire, comme en 2019. Avec ces structures, l'EPCI compte 1,39 LAEP pour 3500 enfants âgés de 0 à 6 ans, soit un ratio inférieur à celui de la Manche (1,77) mais supérieur à l'objectif fixé par la COG CNAF 2013-2017 d'un LAEP pour 3500 enfants âgés de 0 à 6 ans.

Animation de la vie sociale

Une couverture en structures d'animation de la vie sociale supérieure à la moyenne départementale

- Avec 3 centres sociaux sur le territoire, l'EPCI possède une couverture (0,34 pour 10 000 habitants) proche de la moyenne départementale et affiche une couverture en espaces de vie sociale (0,47 pour 10 000 habitants) nettement supérieure à celle observée dans la Manche ; notamment grâce à la création d'un EVS en 2020.

L'offre parentalité sur le territoire

Source : CAF



L'offre d'animation de la vie sociale

Source : CAF



Les retours de l'enquête habitants

La parentalité

Des préoccupations des parents centrées autour de l'éducation, de la scolarité et de l'équilibre familial



Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus en tant que parent ?

1. Education (cité 124 fois)
2. Scolarité de mon enfant (cité 98 fois)
3. Equilibre entre vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle (cité 76 fois)

Une bonne identification de la PMI et des RAM

Connaissez-vous les lieux et dispositifs suivants ?

	Effectifs	% Rep.
Les LAEP (Lieux d'accueil enfants/parents)	34	14,5%
La Protection maternelle et infantile (PMI)	174	74%
Les CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire)	20	8,5%
Les actions REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)	14	6%
Les PRE (Programmes de Réussite Educative) ou DRE (Dispositifs de Réussite Educative)	8	3,4%
La médiation familiale	54	23%
Les espaces de rencontre	21	8,9%
Les centres sociaux ou les espaces de vie sociale	61	26%
Les « promeneurs du net » Parentalité	16	6,8%
L'association des PEP50	33	14%
Les Maisons des Adolescents (« MADO »)	53	22,6%
Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAAJ)	21	8,9%
Les Relais Assistants Maternels (RAM)	166	70,6%
Les Espaces des Parents (EdP)	13	5,5%
Aucun de ces lieux ou dispositifs	29	12,3%
Total	235	

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les parents :



Selon vous, quelles offres/activités seraient susceptibles de vous être utiles ?

1. Rien de tout ça (cité 85 fois)
2. Pouvoir prendre un rendez-vous individuel avec un professionnel pour poser vos questions autour de la parentalité (cité 70 fois)
3. Organiser des activités permettant de regrouper les enfants et leurs parents (cité 65 fois)

Les retours de l'enquête habitants

L'animation de la vie sociale

Une satisfaction globale vis-à-vis des structures d'AVS mais un enjeu d'information des publics et de rupture de l'isolement d'une partie de la population



112 répondants (soit 29,1%) indiquent se sentir un peu (98) ou vraiment (14) isolés

61,3% des répondants indiquent ne pas avoir connaissance des structures d'animation de la vie sociale existantes près de chez eux

7,3% des répondants indiquent fréquenter une structure d'animation de la vie sociale, généralement la structure la plus proche de chez eux. **82,1%** d'entre eux sont satisfaits de l'offre proposée

En revanche, **26,7%** (soit 82 répondants) ne savent pas ce qu'est une structure d'animation de la vie sociale.



63,2% des répondants s'estiment mal informés sur l'offre de loisirs et d'activités.

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les répondants :

Selon vous, quels seraient les domaines à développer en matière de vie sociale sur votre territoire ?

	Effectifs	% Rep.
Les activités de loisirs ou culturelles	167	45,6%
Les activités sportives	105	28,7%
Les activités familiales (activités à pratiquer en famille)	152	41,5%
Les activités autour du développement durable	75	20,5%
Les activités intergénérationnelles	55	15%
Les manifestations festives (fêtes de quartiers, etc.)	103	28,1%
Les activités d'entraide / de solidarité	101	27,6%
L'accompagnement au numérique	55	15%
Autre	13	3,6%
Total	366	

Selon vous, quelles seraient les principales améliorations à apporter en matière de vie sociale sur votre territoire ?

	Effectifs	% Rep.
Plus d'équipements dédiés à la vie sociale, aux loisirs, aux activités culturelles	87	24,4%
Des activités plus variées	73	20,4%
Des activités plus adaptées à chaque tranche d'âge	85	23,8%
Des activités plus accessibles en transport en commun	78	21,8%
Une meilleure amplitude horaire des activités proposées	66	18,5%
Plus d'informations sur les activités existantes	103	28,9%
Des tarifs moins élevés	105	29,4%
Autre	8	2,2%
Total	357	

Accès aux droits

Une bonne représentation des services publics dans la CA Mont-Saint-Michel-Normandie

- Les services publics sont bien implantés sur l'EPCI. On recense 1 agence pôle emploi, 1 agence de la CPAM, 2 agences CAF, 2 agences MSA, 1 agence CARSAT et 2 services des impôts.
- Six Espaces France Services et une antenne France Services sont également présents sur l'EPCI, ce qui simplifie l'accès aux services publics pour les habitants avec un dispositif de guichet unique. Le ratio de ces espaces par rapport au nombre d'habitants est par ailleurs près de deux fois supérieur à la moyenne départementale.
- On recense aussi un nombre important de visio-accueil (8) avec un ratio supérieur à la moyenne départementale.
- Enfin, 1 maison de services communale est présente dans l'EPCI dans la commune de Ponts et Mortain.

Une bonne implantation d'espaces numériques et de conseillers numériques

- On recense 13 Espaces numériques sur le territoire, ce qui représente le ratio (1,48 pour 10 000 habitants) le plus important du département
- A l'inverse, le ratio des conseillers numériques par rapport au nombre d'habitants est inférieur sur la Communauté d'agglomération à la moyenne départementale.

L'accès aux droits et les démarches



L'inclusion numérique



Source : Rapport accès aux droits

Les retours de l'enquête habitants

L'accès aux droits

Un enjeu majeur d'accès aux droits, notamment lié au manque d'information des publics

240 répondants (soit 64,2%) indiquent ne pas disposer d'informations suffisantes sur leurs différents droits en matière de prestations sociales, d'aides financières, d'accès à la santé, d'informations sur les services de proximité existants

131 répondants (soit 34,2%) indiquent avoir le sentiment de ne pas percevoir l'intégralité des prestations auxquelles ils ont droit

267 répondants (soit 70,6%) ont le sentiment de ne pas connaître les services d'information, d'orientation et d'accompagnement existant sur leur territoire

132 répondants (soit 35,2%) s'estiment isolés des services publics sur leur territoire

98 répondants (soit 25,9%) des répondants indiquent rencontrer des difficultés pour effectuer des démarches administratives sur internet

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les répondants



Sur quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous disposer de plus d'informations/aide ?

1. Aides financières et matérielles auxquelles j'aurais droit (cité 217 fois)
2. Démarches administratives (cité 122 fois)
3. Services existants proposés près de chez moi pour m'informer, m'orienter ou m'aider (cité 101 fois)



Quelles seraient les améliorations prioritaires à apporter pour rendre plus accessibles les services au public ?

1. Développer l'accueil et l'information sur les services existants (cité 187 fois)
2. Améliorer le réseau de transports en commun sur le territoire et son accessibilité (cité 105 fois)
3. Mettre en place des services itinérants (cité 91 fois)



ENEIS

by **KPMG**

VOS CONTACTS

Marion HAJDENBERG

Directrice de mission
mhajdenberg@kpmg.fr
06 09 97 15 72

Judith OLLE

Cheffe de projet
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Solène DELUSSEAU- JELODIN

Consultante
sdelusseau-jelodin@kpmg.fr
06 22 95 40 48

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2017 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France